

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Warden tenue le mercredi 5 octobre 2022, à 19h45, à la mairie du Village de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences : Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1
Monsieur Guillaume Camille, conseiller, poste numéro 3
Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4
Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5
Monsieur Bruno Delorme, conseiller, poste numéro 6

Absences : Monsieur Philip Tétrault, maire
Madame Normande Hébert, conseillère poste numéro 2

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Serge Blanchard.

Était également présent : Monsieur Robert Désilets
Directeur général et secrétaire-trésorier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h45, monsieur le maire suppléant, monsieur Serge Blanchard déclare la séance ouverte

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-10-123 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot
Appuyée par : Monsieur Guillaume Camille
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2022;

2022-10-124 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2022;

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque
Appuyée par : Monsieur Bruno Delorme
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance ordinaire du 7 septembre 2022 tel que présenté.

ADOPTÉE

4 PÉRIODE DE QUESTIONS;

5 Correspondance

Le conseil constate le dépôt et accuse réception des éléments de correspondance ci-dessous présentés :

5.1 Ministère des Transports

5.2 MRC La Haute-Yamaska

5.2.1 Programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec;

5.2.2 Corridors écologiques potentiels en Haute-Yamaska – Rapport version finale;

5.2.3 Semaine de la prévention des incendies 2022 – Le premier responsable, c'est toi;

5.3 Fondation Québécoise du cancer – demande de soutien à la campagne de financement;

5.4 Ville de Granby – Invitation à la conférence de presse de la Semaine de la prévention des incendies;

6 AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

6.1 Calendrier de la tenue des assemblées pour l'année 2023

2022-10-125 CALENDRIER DE LA TENUE DES ASSEMBLÉES POUR L'ANNÉE 2023;

ATTENDU QUE l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance;

Il est proposé par : Monsieur Guillaume Camille

Appuyé par : Madame Barbara Talbot

Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le calendrier suivant relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023. Ces séances se tiendront le mercredi et chaque séance débutera à 19h45 aux dates suivantes;

11 janvier, 8 février, 8 mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 2 août, 6 septembre, 4 octobre, **8 novembre**, 6 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

6.2 Dépôt des rapports d'audit de conformité de la Commission municipale sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations;

2022-10-126

DÉPÔT DES RAPPORTS D'AUDIT DE CONFORMITÉ DE LA COMMISSION MUNICIPALE SUR L'ADOPTION DU BUDGET ET L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS;

ATTENDU QUE la Commission municipale du Québec a procédé à plusieurs audits de conformité auprès des municipalités du Québec;

ATTENDU QUE la Commission municipale du Québec demande de déposer aux membres du conseil de la municipalité les rapports officiels d'audit de conformité préparé par celle-ci;

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque
Appuyée par : Madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accuse réception des rapports d'audit de conformité de la Commission municipale sur l'adoption du Budget et l'adoption du Programme triennal d'immobilisations;

ADOPTÉE

6.3 Transports adaptés pour nous inc – prévisions budgétaires et quote-part pour l'année 2023;

2022-10-127

TRANSPORTS ADAPTÉS POUR NOUS INC – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET QUOTE-PART POUR L'ANNÉE 2023;

ATTENDU QUE la société Transport adaptée pour nous inc. Offre un service de transport en commun pour les personnes ayant, sur le plan physique, des limitations significatives et persistantes;

ATTENDU QUE le service est offert sur le territoire de la municipalité du village de Warden;

ATTENDU QUE l'adhésion du Village de Warden au service de transport est régie par une entente entre la municipalité et Transport adapté pour nous inc.;

Sur une proposition de : Monsieur Guillaume Camille
Appuyé par : Monsieur Bruno Delorme
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden confirme sa participation au transport adapté pour l'année 2023;

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte de renouveler l'entente avec Transport adapté pour nous Inc. pour l'année 2023;

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte que la Ville de Waterloo représente le village de Warden comme ville mandataire;

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les prévisions budgétaires 2023 de Transport adapté pour nous Inc.;

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte la charge d'une quote-part de 1,410.00\$ pour l'année 2023 de Transport adapté pour nous Inc.;

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden désigne Transport adapté pour nous Inc. comme organisme délégué pour gérer les argents et le service de transport adapté;

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte le plan de transport mis à jour en septembre 2022, ainsi que l'horaire suivant pour l'année 2023 :

- 52 semaines par année;
- Lundi au Vendredi de 7h00 à 21h00;
- Samedi de 8h00 à 18h00;
- Dimanche fermé (sauf jours de fête)
- Journées fériées : 9h00 à 19h00

Le dimanche étant une journée peu fréquentée il n'y a pas de service de transport cette journée, sauf pour les dimanches des longues fins de semaine et lorsque le dimanche sera une journée de fête. Ex. Jour de l'an, Dimanche de Pâques, Fête des mères, Journée des Patriotes, Fête des pères, St-Jean, Fête du Canada, Fête du Travail, Action de Grâce, Jour de Noël.

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte la tarification suivante pour l'année 2023 :

- 3,25 \$ / passage partout sur le territoire;
 - 6,50 \$ / passage pour Granby, Cowansville, Bromont et Sutton;
 - 8,75 \$ / passage pour Magog;
 - 34,00 \$ / passage pour Sherbrooke;
 - 30,00 \$ / livret de 10 passages de 3,25 \$
- Les accompagnateurs doivent payer le même tarif que l'utilisateur (sauf pour les accompagnateurs obligatoires et les déplacements vers Sherbrooke).
 - QUE les déplacements en direction de Magog et Sherbrooke sont pour motif médical seulement

ADOPTÉE

6.4 SPA des Cantons – Grille tarifaire 2023;

2022-10-128

SPA DES CANTONS – GRILLE TARIFAIRE 2023;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a reçu la grille tarifaire effective au 1^{er} janvier 2023;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden se prévaut du service à l'appel;

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme
Appuyé par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte la grille service à l'appel tel que présenté dans sa correspondance courriel du 20 septembre dernier pour l'année 2023;

ADOPTÉE

7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

7.1 Conciliation bancaire au 30 septembre 2022

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil la conciliation bancaire au 30 septembre 2022 indiquant un solde aux livres de 8,538.42 \$.

2022-10-129

APPROBATION DE LA CONCILIATION BANCAIRE

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque
Appuyé par : Madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden approuve la conciliation bancaire au 30 septembre 2022 telle que présentée.

ADOPTÉE

7.2 Rapport budgétaire au 30 septembre 2022

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport budgétaire au 30 septembre 2022 qui indique des revenus de 576,144.96 \$ et des dépenses de fonctionnement de 381 066.13 \$

7.3 Approbation des comptes payés au 30 septembre 2022

2022-10-130

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 30 SEPTEMBRE 2022

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot
Appuyé par : Monsieur Bruno Delorme
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les paiements effectués du 1^{er} au 30 septembre 2022 totalisant 109 586.22 \$ tels que présentés ci-après :

Listes des comptes payés au 30 septembre 2022

no.chèque	nom	montant
C2200093	OASIS Granby et Région	100,00
C2200094	Avizo Experts-Conseils	9 262,17
C2200095	Daniel Roberge	130,00
C2200096	Papeterie Atlas	207,43
C2200097	Débrous. Roxton Falls Enr.	1 253,23
C2200098	Plomberie M.Bélanger et Fils Ltée	4 121,77
C2200099	Sanivac Montréal	344,92
C2200100	Sylvain Veilleux	493,44
C2200101	Groupe Maska	28,66
C2200102	Avizo Experts-Conseils	12 713,06
C2200103	Granby Granite Inc.	2 529,45
C2200104	Groupe Sécurité Alarma Inc.	87,84
C2200105	Veolia Water Techn.Canada Inc.	88,54
C2200106	Solutions Sherby	174,65
C2200107	Vidéotron	206,90
C2200108	Telus	41,04
C2200109	Guylaine Champagne	60,00
L2200182	Revenu Canada DAS	458,80
L2200183	Revenu Québec DAS	1 108,02
L2200184	Hydro-Québec	32,09
L2200185	Hydro-Québec	503,91
L2200186	Hydro-Québec	43,69
L2200187	Hydro-Québec	172,88
L2200188	Hydro-Québec	581,93
L2200189	Hydro-Québec	38,01
L2200190	Julie Guilmain	643,86
L2200191	Excavation L.G. Inc.	1 555,30
L2200192	Paul Lussier	208,00

L2200193	Visa Desjardins	20,00
L2200194	Julie Guilmain	29,96
L2200195	Julie Guilmain	252,23
L2200196	Aquatech	4 658,30
L2200197	Surplus Malouin Inc	201,02
L2200198	Jean-Claude Beaumont	1 113,36
L2200199	Compte Rogers 9 chiffres	72,39
L2200200	Eurofins	467,38
L2200201	Blanchard Serge	151,45
L2200202	FNX innov Inc.	36 355,10
L2200203	C.I.M.	534,63
L2200204	MRC La Haute-Yamaska	17 645,00
L2200205	Ville de Waterloo	4 974,54
L2200206	Bell	76,93
L2200207	Pompex Inc	970,07
L2200208	VOX Avocat(e)s	2 374,23
L2200209	Pouliot Équipement de Bureau	153,86
L2200210	INT.Communications	57,43
		107 297,47

Liste des Salaires nets payés au 30 septembre 2022

pièce	date chèque	nom	prénom	montant
D2200083	2022-09-08	Désilets	Robert	510,57
D2200084	2022-09-08	Lussier	Paul	48,39
D2200085	2022-09-15	Désilets	Robert	490,88
D2200086	2022-09-15	Lussier	Paul	48,39
D2200087	2022-09-22	Désilets	Robert	490,88
D2200088	2022-09-22	Lussier	Paul	48,39
D2200089	2022-09-29	Désilets	Robert	490,88
D2200090	2022-09-29	Lussier	Paul	160,37
				2 288,75

ADOPTÉE

7.4 Approbation des comptes à payer au 30 septembre 2022;

2022-10-131 APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 30 SEPTEMBRE 2022

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque

Appuyé par : Monsieur Guillaume Camille

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les comptes à payer totalisant 62 943.35 \$ présentés ci-après et en autorise le déboursé;

Liste des comptes à payer au 30 septembre 2022

nom	description	montant	Total
Groupe Lou-Tec Inc.	loc.plaque vibrante	178,96	178,96
Environnement S-Air Inc.	honoraires professionnels	3 336,57	3 336,57
Brault Maxtech	divers pièces usine eau potable	548,06	548,06
Automatisation D2E Inc.	modification des alarmes	229,95	229,95
Gestim	honoraires professionnels	2 515,32	
Gestim	honoraires professionnels	912,56	3 427,88
Julie Guilmain	honoraires professionnels	793,32	793,32
FNX innov Inc.	honoraires professionnels	3 459,31	
FNX innov Inc.	honoraires professionnels	6 862,57	
FNX innov Inc.	honoraires professionnels	436,91	10 758,79
Paul Lussier	frais de déplacement	48,00	
Paul Lussier	frais de déplacement	48,00	
Paul Lussier	frais de déplacement	48,00	
Paul Lussier	frais de déplacement	48,00	192,00
Papeterie Atlas	fournitures de bureau	73,22	
Papeterie Atlas	fournitures de bureau	45,12	118,34
Ministre des finances	Sûreté du Québec 2e vers.	11 920,00	11 920,00

D.Touchette arp.- géomètre	honoraires professionnels	2 000,00	
	honoraires professionnels	596,44	
	honoraires professionnels	1 776,36	4 372,80
Hydro Québec	2020 ch.Jones	489,64	489,64
Groupe CCL	fournitures de bureau	624,58	624,58
Sanivac Montréal	12 rue du moulin	172,46	
Sanivac Montréal	12 rue du moulin	57,49	229,95
Aquatech	prise en charge eau potable	2 156,73	2 156,73
DBR Informatique	soutien technique	60,37	60,37
Philip Tetrault	terrain puits 5 et 6	20 119,86	20 119,86
Jean-Claude Beaumont	M.O. voirie	250,00	
	M.O. voirie	222,00	
	M.O. voirie	80,00	552,00
Sylvain Veilleux	entretien pelouse	493,44	493,44
Patrice Laramée Inc.	conduite eau potable rue du Pont	465,65	
	exc.entrée service hôtel de ville	1 670,74	
	exc.entrée service 21 Principale	143,72	2 280,11
Guylaine Champagne	entretien ménager	60,00	60,00
			62 943,35

ADOPTÉE

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

8.1 Rapport mensuel – Service Incendie au 30 septembre;

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport mensuel du service incendie au 30 septembre 2022.

8.2 Bulletin d'information policière de la Sûreté du Québec;

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil les bulletins d'information policière provenant de la Sûreté du Québec.

9 TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

10 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 Calendrier des réunions du Comité Consultatif d'Urbanisme;

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le calendrier des dates potentiel du Comité Consultatif d'Urbanisme pour l'année 2023.

Les dates retenues sont;

18 janvier, 22 février, 15 mars, 19 avril, 17 mai, 21 juin, 19 juillet, 16 août,
20 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 20 décembre

10.2 Rapport de l'inspectrice pour septembre 2022;

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les rapports mensuels des inspecteurs de la municipalité.

10.3 Recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) en lien avec une demande de dérogation mineure concernant la marge de recul avant;

2022-10-132 RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) EN LIEN AVEC UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONCERNANT LA MARGE DE REcul AVANT;

ATTENDU QU'une demande de dérogation portant le numéro DM-2022-02 concernant le - lot 6 419 250 a été déposé à l'inspecteur de la municipalité;

ATTENDU QUE la nature de la demande vise à autoriser l'implantation de la résidence existante à une marge de recul avant de 8,45 mètres;

ATTENDU QUE le CCU a tenu une séance de travail sur cette demande le 22 septembre dernier;

ATTENDU QUE le CCU considère que la nature de cette demande ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque
Appuyé par : Monsieur Bruno Delorme
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden après avoir pris connaissance du procès-verbal et des recommandations du CCU suite à leur rencontre du 22 septembre dernier, accepte **la demande de dérogation mineure** présentée par le propriétaire du lot 6 419 250 sur la rue Duchesneau à Warden.

ADOPTÉE

11 LOISIRS ET CULTURE

11.1 Octroi contrat de coffrage et pose d'une dalle de béton dans le cadre du programme nouveau Horizon pour les aînés;

2022-10-133 OCTROI CONTRAT DE COFFRAGE ET POSE D'UNE DALLE DE BÉTON DANS LE CADRE DU PROGRAMME NOUVEAU HORIZON POUR LES AINÉS;

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu en mars 2022 une aide financière dans le cadre Programme nouveau Horizons pour les aînés;

ATTENDU QUE a fait appel à la firme Coffrage EMG pour la réalisation d'une dalle de béton pour son projet de terrain de pickball;

Sur une proposition de : Monsieur Guillaume Camille
Appuyée par : Monsieur Bruno Delorme
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte l'offre de service tel que présenté par la firme Coffrage EMG au montant de 16,795.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

12 PÉRIODE DE QUESTIONS

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-10-134 LEVÉE

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque
Appuyée par : Madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 19h54

ADOPTÉE

Adopté ce 2 novembre 2022

Robert Désilets
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Serge Blanchard
maire suppléant